

DÉPARTEMENT DANSE



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE CHAMBERY ET DES PAYS DE SAVOIE

PRÉSENTATION

L'organisation de la classe de danse s'inscrit au cœur du projet d'établissement. Tout en développant le caractère spécifique des pratiques chorégraphiques, le département danse favorise le principe de transversalité avec les autres disciplines. De l'initiation au cycle pré professionnel, les classes de danse du conservatoire proposent l'apprentissage de la danse classique, de la danse contemporaine, de la danse jazz et du hip hop.

Elles privilégient l'acquisition de compétences tout en développant les capacités d'expression et de création.

Filles ou garçons, tous les enfants peuvent débiter la danse à partir de 6 ans.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Danse classique : Jean-Marc THILL

Danse contemporaine : Stéphanie BRUN et Elise HURTELLE

Danse jazz : Muriel ROCHETTE et Caroline FAVIER

Hip-hop : Imad NEFTI

Accompagnement danse : Catherine GOUBIN

Coordonnateur du département : Stéphanie BRUN

CONDITIONS D'ACCÈS/INFOS PRATIQUES

Pour la danse classique et contemporaine :

Élèves débutants :

- enfants de 6 ans : ils peuvent s'inscrire soit au parcours découverte (découverte des familles d'instruments et sensibilisation à la danse) soit à l'éveil artistique (parcours pluridisciplinaire musique, danse, arts plastiques)

- enfants de 7 ans : cours d'initiation à la danse

- dès 8 ans : entrée en cycle 1 pour la danse classique et la danse contemporaine

Élèves non débutants :

Les candidats doivent suivre un cours pour une évaluation de leur niveau.

Pour la danse jazz et le hip hop :

Accès à partir de 12 ans. Pré-requis exigés pour la danse jazz. (3 ou 4 ans de danse avec 2 cours par semaine minimum)

PARCOURS

PARCOURS DIPLÔMANT

Le conservatoire a pour vocation essentielle de former des danseurs amateurs complets.

Cela nécessite d'y consacrer plusieurs années. L'enseignement est donc exigeant et demande un investissement important.

Un cursus pré professionnel est proposé également en 3^{ème} cycle.

Cycle 1 : Acquisition des premiers éléments techniques et repères culturels

À partir de 8 ans

Durée du cycle de 3 à 5 ans

1^{ère} année : 1 cours de danse classique et 1 cours de danse contemporaine

Les autres années : 2 cours hebdomadaires minimum (la pratique d'un cours de danse complémentaire est encouragée tout au long du cycle)

Formation musicale danseurs (une année à valider sur le cycle)

Evaluation : Contrôle continu par le livret de l'élève (60%) et examen de fin de premier cycle (40%).

Cycle 2 : Approfondissement des acquis, ouverture à une culture chorégraphique au travers d'un entraînement progressif et régulier

A partir de 11 ans

Durée du cycle de 3 à 5 ans

Parcours complet

2 cours minimums hebdomadaires (3 préconisés) : 2 dans sa discipline dominante + 1 cours complémentaire obligatoire + 1 année de formation musicale danseurs à valider

Formation musicale (une année à valider)

Evaluation : obtention du BEC (Brevet d'Etudes Chorégraphique)

Contrôle continu (50%)/Examen final (50%)

Cycle 3 : Approfondissement des connaissances, perfectionnement, orientation vers une pratique professionnelle

A partir de 14 ans

Durée du cycle de 3 à 4 ans selon les parcours choisis.

Le cycle offre 2 possibilités :

Un parcours amateur :

Parcours diplômant amateur pour danseurs souhaitant approfondir leurs compétences et acquérir une culture chorégraphique.

Cycle réalisable en 2 ans minimum

2 cours hebdomadaires dans la discipline principale

1 cours complémentaire obligatoire (classique, jazz ou contemporain)

Modules optionnels

Evaluation : CEC (Certificat d'Etudes Chorégraphiques). Examen (60%) et contrôle continu (40%)

Un parcours pré-professionnel (CEPI : cycle d'enseignement professionnel initial)

Pour les danseurs souhaitant devenir professionnels et/ou poursuivre des études supérieures en danse.

Ce parcours n'est pas possible pour la danse classique.

Cycle réalisable en 3 ou 4 ans (1024 heures de formation sur le cycle).

Evaluation : DNOP (diplôme national d'orientation professionnelle)

PARCOURS NON DIPLÔMANT

Parcours personnalisé (niveau cycle 2) :

Le parcours personnalisé s'adresse à des élèves de cycle 2 (à partir de la 3e année du cycle) qui veulent poursuivre au conservatoire une pratique de la danse tout en bénéficiant d'un parcours allégé et non diplômant.

Ce parcours comprend 2 cours hebdomadaires dans 1 ou 2 disciplines.

1 an renouvelable. Délivrance d'une attestation.

Ces modules sont capitalisables en vue d'une réintégration au sein du cursus complet de cycle 2, qui fait également l'objet d'une demande écrite au directeur.

Formation continuée (niveau cycle 3) :

La formation continuée s'adresse à des élèves de cycle 3 qui veulent poursuivre au conservatoire une pratique de la danse tout en bénéficiant d'un parcours allégé et non diplômant.

Ce parcours est possible dès le début du cycle.

Il est construit à partir de l'offre du cycle 3, formalisée dans un contrat de formation d'un an renouvelable en fonction du projet de l'élève.

Délivrance d'une attestation.

L'inscription fait l'objet d'une demande écrite auprès du directeur

Danse Jazz et Hip Hop

Hors cursus

Adolescents à partir de 12 ans (pré-requis exigés)

3 niveaux : débutant, moyen, avancé

Parcours adultes

Le Conservatoire peut accueillir des adultes en fonction des places disponibles

Une pratique de la danse antérieure est nécessaire.

La régularité aux cours est indispensable pour pouvoir suivre la progression du groupe.

AUDITIONS/CONCERTS

Tout au long de leur parcours les élèves seront amenés à participer à des auditions, spectacles, concerts, seuls ou en ensemble, au conservatoire ou dans des lieux de la ville.

Des concerts sont régulièrement proposés par les professeurs ou d'autres artistes invités, à l'auditorium de la Cité des arts ou dans des lieux de la ville. Les élèves sont vivement invités à y assister. Cela fait partie aussi de leur formation. Les concerts à la Cité des arts (hors concerts APEJS et partenaires) sont gratuits pour les élèves.